

TYPE DE PLANS À JOINDRE

	DP1	DP2	DP3	DP4	DP5	DP6	DP7	DP8
Ravalement de façade	X	X		X	X		X	X
Clôture	X	X	X		X	X	X	X
Remplacement menuiserie ou création d'ouvertures	X	X		X	X	X	X	X
Piscine	X	X	X		X	X	X	X
Abris de jardin	X	X		X	X	X	X	X
Véranda, extension, garage, carport, auvent	X	X	X	X	X	X	X	X
Division parcellaire	X	X						

DP1 - Plan cadastral -
1/200° < échelle > 1/1500°



Mentionner et repérer les parcelles sur le plan en les délimitant graphiquement par rapport aux parcelles voisines. Faire figurer la présence éventuelle de bâtiments.
Disponible sur www.cadastre.gouv.fr

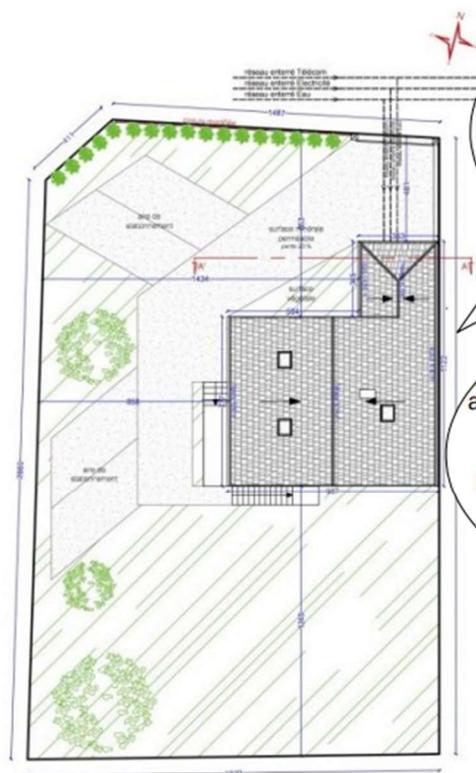
Situer précisément votre terrain dans la commune et dans votre quartier, à une échelle plus large

Disponible sur www.cadastre.gouv.fr

DP1- Plan de situation -
1/2000° < échelle > 1/5000°



DP2 - Plan de masse coté -
1/50° < échelle > 1/500°



Présenter le projet dans sa globalité (terrain, constructions à conserver, à modifier, à démolir, à édifier) en indiquant les dimensions.

Sur le plan différencier par un jeu de couleurs l'existant et le projet

Faire apparaître le profil du terrain avant et après les travaux et la (ou les) construction(s) par rapport au profil du terrain en y précisant les hauteurs des futures constructions

Imaginez que vous coupez votre maison en tranche.

DP3 - Plan en coupe -
1/50° < échelle > 1/500°



DP4 – Un plan des façades et des toitures

Représenter l'organisation future des façades. Ces plans permettent d'apprécier l'aspect extérieur de la construction à réaliser et permet de vérifier toutes les dimensions.

Prendre éventuellement une photo de la façade existante et appliquer un calque pour montrer les modifications



DP5 – Une représentation du projet

DP6 – Le document graphique



Réaliser un photomontage à partir de photographies de la construction existante et d'un croquis du projet.

L'insertion du projet sur une photo permet d'apprécier l'aspect extérieur de la construction après modification

Prendre une photo du lieu de la construction et intégrer votre projet dans la photo à l'aide d'un papier calque.

Le document graphique montre comment le projet sera vu dans le paysage environnant depuis le domaine public.



DP7 – Photographie proche

DP8 – Photographie paysage lointain



Prendre une photographie du terrain tel qu'il est actuellement dans un environnement proche.

Les prises de vues sont localisées et numérotées sur le plan masse.

Cette photographie permet d'apprécier le paysage lointain avant projet et l'aspect des terrains avoisinants.

